

Communication aux agents pastoraux/UP/paroisses/missions linguistiques/communautés religieuses de Neuchâtel

## Nouveau changement dans le Canton de Neuchâtel : les célébrations religieuses en extérieur à 100 personnes sont maintenant autorisées

Le SCAV a annoncé maintenant qu'après discussions avec l'OFSP, les célébrations religieuses en extérieur sont autorisées dans le canton. Cette possibilité entre en vigueur immédiatement.

« Les manifestations religieuses à l'intérieur sont toujours limitées à 50 personnes. Si une manifestation religieuse se passe en extérieur, le régime pour les manifestations devant un public en extérieur (ar. 6 al.1bis) est applicable par analogie. Si les différentes exigences sont respectées un culte religieux à l'extérieur est donc admis et peut ainsi recevoir jusqu'à 100 fidèles en plus du personnel religieux ou des intervenants. » OFSP

## Les mesures de sécurité sanitaires restent les mêmes :

- Désinfection des mains
- Port du masque dès 12 ans
- Le port du masque constant sur la bouche et le nez
- Collecte des données
- En tout temps 1,5 mètre de distance entre personnes ou familles
- Les personnes doivent rester assises, à moins qu'elles aient des raisons impérieuses de se lever
- Désinfection des surfaces et des sièges
- S'abstenir de participer en cas de symptômes
- L'assemblée peut chanter
- La distribution de livrets de chants n'est pas autorisée

Il est évident que pour occuper un espace public pour une célébration religieuse, il faut demander une autorisation communale.

La Cellule diocésaine Covid-19 vous tient au courant au plus près des changements sanitaires fédéraux et cantonaux qui - comme vous le constatez - se précipitent, se suivent et parfois changent radicalement.

Merci de votre collaboration pour le bien de tous!

N'hésitez pas à contacter notre cellule diocésaine :

Vaud: Michel Racloz: 021 613 23 41

• Genève: Silvana Bassetti, Mercedes Lopez: 022 319 43 37

• Fribourg (français): Véronique Benz, João Carita: 026 426 34 13

• Fribourg (allemand): Marianne Pohl-Henzen: 026 426 34 15

• Neuchâtel: Julia Moreno: 032 720 05 61

Fribourg, le 4 mai 2021

La Cellule diocésaine Covid-19